

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2023

### Délibération n°2023 - 20 : exonération partielle de droits d'inscription pour les étudiants internationaux assujettis aux droits différenciés

Vu les articles R719-49 à R719-50-1 du Code de l'éducation,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 12 décembre 2023, décide l'exonération partielle des droits d'inscription du diplôme de master, pour les étudiants étrangers hors Union européenne, au titre de l'année universitaire 2023-2024 et de l'année universitaire 2024-2025, sous réserve de ne pas atteindre 10% du nombre total des inscrits en formation initiale.

Nombre de votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Le président du conseil d'administration de  
l'École nationale des chartes - PSL

  
Christophe STRASSEL

*Membre du campus Condorcet*

65, rue de Richelieu  
F-75002 Paris  
T +33 (0)1 55 42 75 00